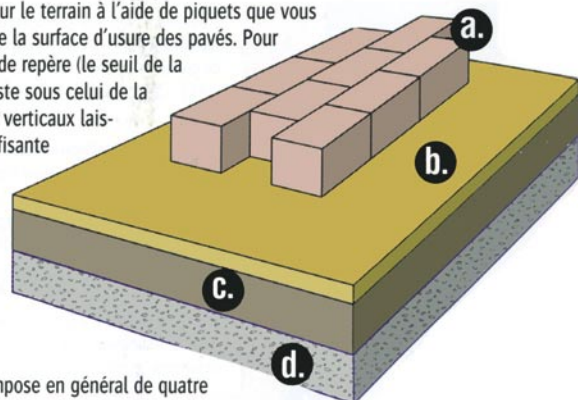


LA POSE DES PAVES

Après avoir dessiné le plan de votre projet, reportez les cotes sur le terrain à l'aide de piquets que vous placez à l'extérieur de la partie à paver. Repérez-y la hauteur de la surface d'usure des pavés. Pour définir ce niveau, utilisez un niveau d'eau et partez d'un point de repère (le seuil de la porte, par exemple). Veillez à ce que le niveau du pavement reste sous celui de la couche d'étanchéité des murs que vous reconnaitrez aux joints verticaux laissés ouverts au bas du mur. Donnez au pavement une pente suffisante pour obtenir une bonne évacuation des eaux de ruissellement. En général, une dénivellation d'un à deux centimètres par mètre suffit.



- a. pavés, couche supérieure
- b. couche de pose
- c. sol de fondation
- d. sous-fondation

Après avoir tracé la hauteur de la couche d'usure des pavés sur les piquets, tendez des cordeaux afin de visualiser le pavement.

Un revêtement en dur réalisé à l'aide de pavés en béton se compose en général de quatre éléments principaux: les pavés mêmes, qui forment la couche supérieure, la couche de pose, le sol de fondation et de sous-fondation.

PRODUITS D'ENTRETIEN



NETTOYER Diluer à 20 %
ENTRETIENIR Diluer à 1 %

HYDROFUGER
Utiliser le produit pur

PROTEGER
Utiliser du produit pur



Existe en :
1 litre réf : 2521020
2,5 litres réf : 2514520
10 litres réf : 2536020